Les intérieurs en perspective

Quand on détermine un point de fuite central (cf. p. 297), on crée une perspective centrale qui peut être extérieure – une rue partant vers l'horizon, (cf. p. 287) – ou intérieure : une pièce. On nomme alors cette dernière la perspective « théâtrale », utilisée notamment pour le dessin de décoration.

La pièce vide

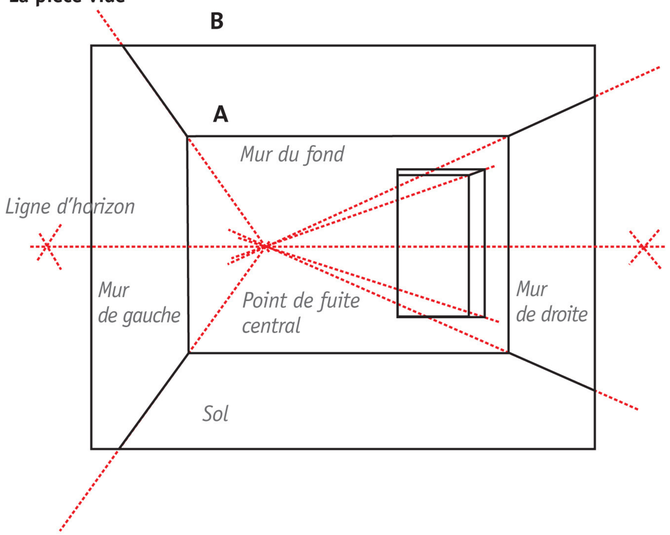

La pièce meublée

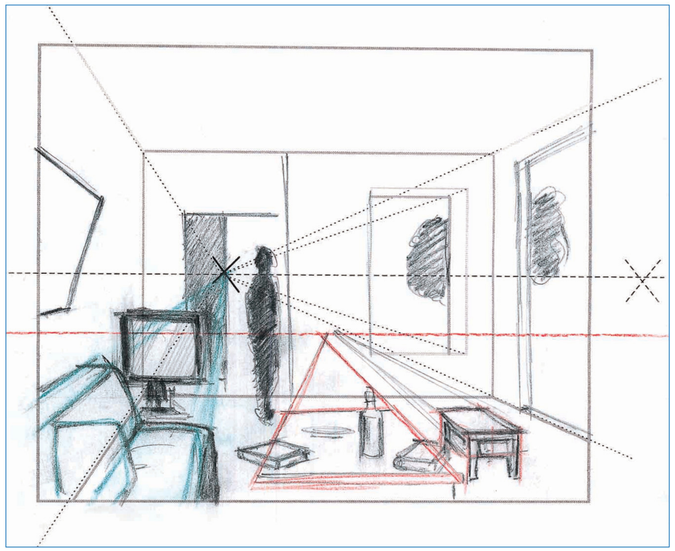

Construction de la pièce

- **Pour figurer le mur du fond,** tracez un rectangle A proportionné à la pièce que vous voulez représenter : pour un mur de 2,50 m de haut sur 5 m de long, réalisez un rectangle de 7, 5 x 15 cm.
- **Tracez la ligne d'horizon** à mi-hauteur du rectangle A.
- **Déterminez le point de fuite** sur la ligne d'horizon, en fonction de l'endroit où est censé se trouver le spectateur (de face, au centre ou décalé sur le côté).
- **Tracez les droites partant** du point de fuite et passant par les angles du rectangle A : faites-les dépasser du rectangle. Déterminez la profondeur des murs, du plafond et du sol en traçant un deuxième rectangle B.
- **Pour ouvrir une fenêtre dans le mur** du fond, dessinez un rectangle puis tirez les lignes de fuite passant par les angles de la fenêtre. Déterminez approximativement l'épaisseur du mur puis tracez les rebords de la fenêtre.

Placement des objets à l'intérieur de la pièce

- **Les éléments appliqués le long des murs** (étagère, armoire, tableaux, canapé etc.) ont le même point de fuite que celui de la construction de la pièce.
- **Pour les éléments « mouvants »** (table, chaises, etc.), déterminez suivant leur placement d'autres points de fuite, qui ne se trouvent pas forcément sur la ligne d'horizon pour éviter les déformations liées à la perspective centrale.

Pour placer les éléments de façon variée, on peut avoir deux lignes d'horizon (cf. croquis p. 304) : l'une représente la ligne d'horizon générale du dessin (en noir) et permet de construire la pièce et l'autre (en rouge) permet de placer d'autres points de fuite pour organiser la disposition des meubles.